

Pierre Nkurunziza, président du Burundi

La «Panthère Noire» s'accroche au pouvoir

La constitution du Burundi interdit d'exercer plus de deux mandats présidentiels. Pour Pierre Nkurunziza, qui en brigue un troisième, c'est une question d'interprétation.

VINCENT GEORIS

Balles réelles et lacrymogènes contre slogans et jets de pierres. C'est la réponse musclée de Pierre Nkurunziza, le président du Burundi, aux manifestants s'opposant à sa candidature aux élections de juin prochain.

Un troisième mandat présidentiel serait contraire à la constitution du pays et aux accords de paix d'Arusha. Signé en 2000 sous la supervision de Nelson Mandela, cet accord a ramené la paix au Burundi après le massacre de plus de 300.000 personnes.

En se présentant samedi dernier, Pierre Nkurunziza savait qu'il mettrait le feu aux poudres. La rumeur se propageait depuis plusieurs mois et tout le monde ne parlait plus que de cela à Bujumbura. Lors d'un reportage dans la capitale en janvier dernier, nous avions constaté une grande tension au sein de la société civile.

Peu après l'annonce de sa candidature, des centaines de Burundais sont descendus dans la rue, répondant à l'appel des partis d'opposition et de la société civile. La police a riposté durement, avec des balles réelles et des gaz lacrymogènes. Le Président a interdit les manifestations dans tout le pays.

Les confrontations, qui se poursuivent, ont provoqué entre deux et six morts, une quinzaine de blessés et 250 arrestations. Plusieurs médias hostiles au président Nkurunziza, dont RPA, la radio la plus écoutée du pays, ont été muselés. La «documentation», le service de renseignements du Burundi, a arrêté, et puis libéré, Pierre-Claver Mbonimpa, le patron de l'association de défense des droits de l'Homme Aprodeh. Les ambassadeurs étrangers, dont certains sont soupçonnés de soutenir les opposants, ont été invités par le gouvernement à rester neutres.

Pour l'instant, les émeutes se limitent à plusieurs quartiers de Bujumbura. Mais si le leader de l'opposition Agathon Rwasa appelait à manifester, le pays pourrait s'embraser.

Âgé de 51 ans, Pierre Nkurunziza dirige le Burundi depuis dix ans. Élu une première fois

par le Parlement burundais en 2005, il a été réélu par la population à 91% des voix en 2010.

Surnommé la «Panthère Noire» (ou «Black Panthers»), par référence aux mouvements d'émancipation américains, il n'a rien de la bonhomie naturelle que laisse transparaître son visage.

Passionné de sport

Il est marqué par la mort de son père, un gouverneur de province assassiné lors d'une opération menée en 1972 par l'armée, à dominante Tutsi. Adulte, il entre dans la guérilla aux côtés des Forces démocratiques pour la défense (FDD), la branche armée du Conseil national de défense de la démocratie (CNDD), majoritairement Hutu.

Pierre Nkurunziza est un passionné de sport (il est diplômé en éducation physique) et se présente comme un fervent croyant. Ses campagnes sont soutenues par l'Église évangéliste américaine.

Pour justifier sa candidature, il avance que sa première élection était le fait du Parlement et qu'il s'agissait d'un mandat de transition. Cette période tomberait sous le coup d'une disposition particulière de la constitution et n'entretrait pas en ligne de compte dans la limitation à deux mandats prévue par les accords d'Arusha.

Malgré les mises en garde de la communauté internationale, la «Panthère Noire» s'accroche. Au risque d'inspirer les chefs d'État voisins qui, par un jeu de domino, pourraient aussi céder à la tentation du troisième mandat. Et de déstabiliser les fragiles démocraties d'Afrique centrale.

CV EXPRESS

Né le 18 décembre 1963, Pierre Nkurunziza, un Hutu, est **président de la République du Burundi**, élu le 19 août 2005 et réélu le 28 juin 2010. Il est diplômé en éducation physique de l'Université de Burundi.

Il est membre du parti CNDD-FDD, dont la branche armée, le FDD, s'est formée en 1993 après l'assassinat de Melchior Ndadaye, le premier Hutu à présider le Burundi.

Un «dur»

Pierre Nkurunziza n'a rien d'un tendre. Lors de la guerre civile burundaise, un conflit ethnique qui éclate en 1993 suite au coup d'État de l'armée à dominante Tutsi, il prend les armes aux côtés des rebelles Hutu du FDD. Il sera gravement blessé lors d'une opération militaire. Condamné à mort par la justice burundaise en 1996 pour la pose de mines anti-chars ayant tué des dizaines de personnes, il sera innocenté plus tard.

Les médias réduits au silence

Sur ordre du gouvernement burundais, plusieurs radios ont cessé d'émettre depuis le début des émeutes. Mais cette tendance n'est pas récente. Dans le classement mondial de la liberté de la presse 2015, le Burundi est 145^{ème} sur 180. Selon Reporter sans frontières, de nombreux journalistes burundais sont «victimes d'intimidations».

